



Délibération n° DEL_CC_2024_033

- oOo -

Séance du lundi 8 avril 2024

- oOo -

Nombre de membres : 43			Sur convocation individuelle en date du 22 mars 2024
Pour	Abstention(s)	Contre	L'an deux mille vingt-quatre et le huit avril, à 14 h 30
40	0	0	Le conseil communautaire s'est réuni à la Salle des fêtes du Plan du Castellet, sous la Présidence de Blandine MONIER, la Présidente,
Service instructeur : Finances / Fiscalité / Subventions / CRTE Resp exécution : Camille PELLEGRIN			<p>Sont présents : MONIER Blandine, VERDUYN Hélène, ARNAUD Suzanne, CASTELL René, JOSEPH Jean-Paul, FRIEDLER Edouard, AUBERT Patricia, CANOLLE Muriel, GRANET Jean-Luc, MAZELLA Fanny, ALSTERS Daniel, THIBAUX Eliane, SAMAT Andrée, FERRARA Louis, GUIROU Pascale, JOANNON Bruno, GOHARD Chrystelle, LARLET-LOIR Evelyne, SERGENT Christine, DELEDDA Robert, BONIFAY Corinne, TEYSSIER Jean, NOEL Nathalie, LONG Sophie, SALLES Michèle, PERRIER Gérard, CORTY Ludivine, REYNARD Yves, BOURON Valérie, ROCHETEAU Philippe, MIGLIACCIO Eric, COTTEREAU Roger</p> <p>Sont représentés : JOURDAN René donne procuration à DELEDDA Robert, BARTHELEMY Philippe donne procuration à SAMAT Andrée, PORCU Robert donne procuration à MAZELLA Fanny, DE PERETTI Carole donne procuration à THIBAUX Eliane, DE MARIA Luc donne procuration à CANOLLE Muriel, MAUBE Yvan donne procuration à ARNAUD Suzanne, SERRES Danielle donne procuration à FRIEDLER Edouard, CAULET Laurent donne procuration à CORTY Ludivine, BAYLE Marc donne procuration à TEYSSIER Jean</p> <p>Sont excusés : GUEREL Emilie</p> <p>Sont absents : GARCIA Gilles</p> <p>Secrétaire de séance : Madame Patricia AUBERT</p>

RAPPORTEUR Madame Hélène VERDUYN

OBJET Budget annexe des transports- compte administratif 2023

Le rapporteur expose que conformément à l'article L2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), le Conseil communautaire, réuni pour examiner les comptes administratifs 2023, procède d'abord à la nomination du Président de séance pour la partie du conseil au cours de laquelle les comptes administratifs sont examinés.

Madame Hélène VERDUYN est nommée Présidente de séance.

Conformément à l'article L2121-31 du CGCT

budget annexe des transports sont arrêtés aux

083-248300394-20240408-DEL_CC_2024_033-BF

Reçu le 16/04/2024

Après avoir entendu l'exposé des motifs,

les résultats du compte administratif 2023 pour le

résultats figurant dans le compte joint en annexe.

Le rapporteur propose au Conseil communautaire :

Article 1 : De constater les identités de valeurs et les indications du compte de gestion et du compte administratif du budget annexe des transports. Ainsi, les résultats finaux de clôture entre le compte de gestion et le compte administratif sont identiques. Il y a identité de valeur avec les résultats d'exploitation de l'exercice, le fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie.

Article 2 : De reconnaître la sincérité des restes à réaliser.

Article 3 : De déclarer que le compte administratif dressé pour l'exercice 2023 n'appelle pas d'observation.

Article 4 : D'arrêter les résultats définitifs tels que résumés dans la balance des comptes annexée.

Madame la Présidente quitte la salle et ne participe pas au vote.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, DECIDE D'APPROUVER l'exposé ci-dessus :
approuvé par 40 voix pour
1 ne prenant pas part au vote (MONIER Blandine).

Fait et délibéré en séance du conseil communautaire le 8 avril 2024.

ACTE RENDU EXECUTOIRE

Après dépôt en Préfecture

Le

Et publication

Le

Pour extrait conforme,

La Présidente,

Blandine MONIER



Patricia AUBERT,

Secrétaire de séance

REPUBLIQUE FRANÇAISE

AR Prefecture

083-248300394-20240408-DEL_CC_2024_033-BF
Reçu le 16/04/2024

Numéro SIRET
24830039400082

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT
COMMUNAUTE D AGGLO SUD SAINTE BAUME

POSTE COMPTABLE DE : SAINT CYR SUR MER

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 43 (1)

Compte administratif

BUDGET : TRANSPORT CASSB (2)

ANNEE 2023

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	Prefecture	4
-----------------------------	------------	---

II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	Recu le 16/04/2024	5
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres		7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		8
B1 - Balance générale du budget - Dépenses		9
B2 - Balance générale du budget - Recettes		10

III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	11
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	13
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	14
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	15
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	16

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	21
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	25
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Sans Objet
A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	26
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	27
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	28
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A5.3.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A5.3.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	29
A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	Sans Objet
A8.3 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A10 - Etat des travaux en régie	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	30

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	31
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet
C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures

33

- (1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.
- (2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 921-3 du CGCT) et à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 921-3 du CGCT) et à leurs établissements publics.
- (3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est une copie ou l'original.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

~~AR Prefecture~~

- I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature : - BF
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
 - au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

AR Prefecture EXECUTION DU BUDGET				
083-248300394-20240408-DEL_CC_2024_033-DE Recu le 16/04/2024		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 3 182 059,23	G 3 318 327,45	G-A 136 268,22
	Section d'investissement	B 185 157,05	H 215 839,85	H-B 30 682,80

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 2 043 851,18 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 5 784,03 (si déficit)	J 0,00 (si excédent)

+		+		=		=	
		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)			
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 3 373 000,31	Q= G+H+I+J 5 578 018,48	=Q-P 2 205 018,17			

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 10 838,30	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 10 838,30	= K+L 0,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 3 182 059,23	= G+I+K 5 362 178,63	2 180 119,40
	Section d'investissement	= B+D+F 201 779,38	= H+J+L 215 839,85	14 060,47
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 3 383 838,61	= G+H+I+J+K+L 5 578 018,48	2 194 179,87

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 10 838,30	L 0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
917	Opération d'équipement n° 9177	646,80	
930	Opération d'équipement n° 9301	6 857,00	
9302	Opération d'équipement n° 9302	0,00	
9303	Opération d'équipement n° 9303	0,00	
9304	Opération d'équipement n° 9304	3 334,50	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Indiquer le signe - si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF						II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES						A2
AR Prefecture DEPENSES D'EXPLOITATION						
Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
	083-248300394-20240408-DEL_CC_2024_033-DF Reçu le 16/04/2024					
011	Charges à caractère général	4 028 678,26	2 697 425,35	254 560,12	0,00	1 076 692,79
012	Charges de personnel, frais assimilés	218 000,00	159 384,05	0,00	0,00	58 615,95
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 000,00	0,60	0,00	0,00	999,40
Total des dépenses de gestion courante		4 247 678,26	2 856 810,00	254 560,12	0,00	1 136 308,14
66	Charges financières	8 607,51	6 755,00	1 852,41	0,00	0,10
67	Charges exceptionnelles	15 000,00	1 640,90	0,00	0,00	13 359,10
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		4 271 285,77	2 865 205,90	256 412,53	0,00	1 149 667,34
023	Virement à la section d'investissement (4)	705 435,41				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	62 800,00	60 440,80			2 359,20
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		768 235,41	60 440,80			707 794,61
TOTAL		5 039 521,18	2 925 646,70	256 412,53	0,00	1 857 461,95
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	384,00	0,00	0,00	-384,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	173 000,00	211 145,51	0,00	0,00	-38 145,51
73	Produits issus de la fiscalité(5)	1 500 000,00	1 719 868,54	0,00	0,00	-219 868,54
74	Subventions d'exploitation	1 321 300,00	1 308 071,94	0,00	0,00	13 228,06
75	Autres produits de gestion courante	0,00	7,17	0,00	0,00	-7,17
Total des recettes de gestion courante		2 994 300,00	3 239 477,16	0,00	0,00	-245 177,16
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	77 480,29	0,00	0,00	-77 480,29
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		2 994 300,00	3 316 957,45	0,00	0,00	-322 657,45
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 370,00	1 370,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		1 370,00	1 370,00			0,00
TOTAL		2 995 670,00	3 318 327,45	0,00	0,00	-322 657,45
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		2 043 851,18				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

AR Prefecture DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
	083-248300394-20240408-DEL_CC_2023-0013-PP Reçu le 16/04/2024				
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	8 630,00	0,00	0,00	8 630,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	8 177 272,40	141 551,64	10 838,30	665 337,46
	Total des dépenses d'équipement	8 263 572,40	141 551,64	10 838,30	673 967,46
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	42 235,41	42 235,41	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	42 235,41	42 235,41	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	8 685 922,81	183 787,05	10 838,30	673 967,46
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	1 370,00	1 370,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	20 000,00	0,00		20 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	21 370,00	1 370,00		20 000,00
	TOTAL	8 899 962,81	185 157,05	10 838,30	693 967,46
	Pour information	5 784,03			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	0,00	47 887,62	0,00	-47 887,62
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	47 887,62	0,00	-47 887,62
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	107 511,43	107 511,43	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	107 511,43	107 511,43	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	107 511,43	155 399,05	0,00	-47 887,62
021	Virement de la section d'exploitation (2)	705 435,41			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	62 800,00	60 440,80		2 359,20
041	Opérations patrimoniales (2)	20 000,00	0,00		20 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	788 235,41	60 440,80		727 794,61
	TOTAL	895 746,84	215 839,85	0,00	679 906,99
	Pour information	0,00			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

AR Préalables MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)				
	EXPLOITATION - DEL CC 2024	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 951 985,47		2 951 985,47
012	Charges de personnel, frais assimilés	159 384,05		159 384,05
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,60		0,60
66	Charges financières	8 607,41	0,00	8 607,41
67	Charges exceptionnelles	1 640,90	0,00	1 640,90
68	Dot. Amortist°, dépréciat°, provisions	0,00	60 440,80	60 440,80
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
Dépenses d'exploitation – Total		3 121 618,43	60 440,80	3 182 059,23

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
--	-------------

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 182 059,23
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	1 370,00	1 370,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	42 235,41	0,00	42 235,41
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	141 551,64		141 551,64
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations(reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement –Total		183 787,05	1 370,00	185 157,05

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	5 784,03
--	-----------------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	190 941,08
--	-------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.
(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

AR Préf. Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
	083-248300394-20240408-OTL_CC_2024_033-BF Recu le 16/04/2024			
013	Atténuations de charges	384,00		384,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	211 145,51		211 145,51
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	1 719 868,54		1 719 868,54
74	Subventions d'exploitation	1 308 071,94		1 308 071,94
75	Autres produits de gestion courante	7,17		7,17
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	77 480,29	1 370,00	78 850,29
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		3 316 957,45	1 370,00	3 318 327,45

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	2 043 851,18
---	---------------------

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 362 178,63
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	47 887,62	0,00	47 887,62
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		60 440,80	60 440,80
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		47 887,62	60 440,80	108 328,42

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	0,00
---	-------------

AFFECTATION AUX COMPTES 106	107 511,43
------------------------------------	-------------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	215 839,85
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
 (2) Voir liste des opérations d'ordre.
 (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
 (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 (5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
 (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
 (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

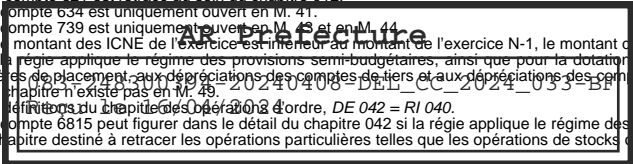
III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF						III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES						A1
Chap/ art	Libellé (1) AR Prefecture 083-248300394-20240408-DEL_CC_2024_033 Reçu le 16/04/2024	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2) (3)	4 098 678,66	2 697 425,35	254 560,12	0,00	1 076 692,79
6063	Fournitures entretien et petit équipt	4 100,00	0,00	0,00	0,00	4 100,00
6064	Fournitures administratives	450,00	309,36	0,00	0,00	140,64
6068	Autres matières et fournitures	109,50	109,50	0,00	0,00	0,00
611	Sous-traitance générale	5 500,00	2 141,88	150,00	0,00	3 208,12
6156	Maintenance	44 075,70	43 768,81	0,00	0,00	306,89
617	Etudes et recherches	65 900,00	31 797,50	0,00	0,00	34 102,50
618	Divers	5 000,00	-300,00	300,00	0,00	5 000,00
6228	Divers	643 178,26	0,00	0,00	0,00	643 178,26
6236	Catalogues et imprimés	7 242,50	3 021,60	2 610,00	0,00	1 610,90
6247	Transports collectifs personnel	3 218 924,30	2 609 765,13	251 500,12	0,00	357 659,05
627	Services bancaires et assimilés	1 000,00	418,57	0,00	0,00	581,43
6281	Concours divers (cotisations)	6 000,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00
62878	Remb. frais à des tiers	2 198,00	393,00	0,00	0,00	1 805,00
6288	Autres	25 000,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	218 000,00	159 384,05	0,00	0,00	58 615,95
6218	Autre personnel extérieur	48 000,00	0,00	0,00	0,00	48 000,00
6331	Versement de mobilité	1 000,00	533,00	0,00	0,00	467,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	300,00	395,00	0,00	0,00	-95,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	1 500,00	1 725,83	0,00	0,00	-225,83
6411	Salaires, appointements, commissions	130 840,00	113 984,85	0,00	0,00	16 855,15
6414	Indemnités et avantages divers	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	8 660,00	12 107,00	0,00	0,00	-3 447,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	17 600,00	24 913,65	0,00	0,00	-7 313,65
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	8 300,00	4 019,33	0,00	0,00	4 280,67
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	600,00	784,89	0,00	0,00	-184,89
6475	Médecine du travail, pharmacie	300,00	306,10	0,00	0,00	-6,10
6478	Autres charges sociales diverses	800,00	614,40	0,00	0,00	185,60
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 000,00	0,60	0,00	0,00	999,40
658	Charges diverses de gestion courante	1 000,00	0,60	0,00	0,00	999,40
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		4 247 678,26	2 856 810,00	254 560,12	0,00	1 136 308,14
66	Charges financières (b) (5)	8 607,51	6 755,00	1 852,41	0,00	0,10
66111	Intérêts réglés à l'échéance	8 717,63	8 717,63	0,00	0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-110,12	-1 962,63	1 852,41	0,00	0,10
67	Charges exceptionnelles (c)	15 000,00	1 640,90	0,00	0,00	13 359,10
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	13 000,00	0,00	0,00	0,00	13 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	2 000,00	1 640,90	0,00	0,00	359,10
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		4 271 285,77	2 865 205,90	256 412,53	0,00	1 149 667,34
023	Virement à la section d'investissement	705 435,41				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	62 800,00	60 440,80			2 359,20
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	62 800,00	60 440,80			2 359,20
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		768 235,41	60 440,80			707 794,61
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		768 235,41	60 440,80			707 794,61
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		5 039 521,18	2 925 646,70	256 412,53	0,00	1 857 461,95
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	1 852,41
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	-1 962,63

= Différence ICNE N – ICNE N-1	-110,22
--------------------------------	---------

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
- (2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
- (3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
- (4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.
- (5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.
- (6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (8) Cf. définitions des chapitres d'ordre, DE 042 = RI 040.
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.



III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF							III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES							A2
Chap/ art(1)	AR Prefecture Libelle (1) 083-248300394-20240408-DEL_CC_2024_033-DE Reçu le 16/04/2024	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés	
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12		
013	Atténuations de charges (2)	0,00	384,00	0,00	0,00	-384,00	
6459	Rembours charges SS et prévoyance	0,00	384,00	0,00	0,00	-384,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations	173 000,00	211 145,51	0,00	0,00	-38 145,51	
7061	Transport de voyageur	173 000,00	211 145,51	0,00	0,00	-38 145,51	
73	Produits issus de la fiscalité (3)	1 500 000,00	1 719 868,54	0,00	0,00	-219 868,54	
734	Versement de mobilité	1 500 000,00	1 719 868,54	0,00	0,00	-219 868,54	
74	Subventions d'exploitation	1 321 300,00	1 308 071,94	0,00	0,00	13 228,06	
7471	Subv. exploitat° État	19 000,00	5 700,60	0,00	0,00	13 299,40	
7472	Subv. exploitat° Régions	1 302 300,00	1 302 371,34	0,00	0,00	-71,34	
75	Autres produits de gestion courante	0,00	7,17	0,00	0,00	-7,17	
7588	Autres	0,00	7,17	0,00	0,00	-7,17	
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		2 994 300,00	3 239 477,16	0,00	0,00	-245 177,16	
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	77 480,29	0,00	0,00	-77 480,29	
7711	Dédits et pénalités perçus	0,00	13 000,00	0,00	0,00	-13 000,00	
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	37 796,29	0,00	0,00	-37 796,29	
7748	Subventions exceptionnelles des tiers	0,00	26 684,00	0,00	0,00	-26 684,00	
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00	
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		2 994 300,00	3 316 957,45	0,00	0,00	-322 657,45	
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	1 370,00	1 370,00			0,00	
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	1 370,00	1 370,00			0,00	
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00	
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 370,00	1 370,00			0,00	
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		2 995 670,00	3 318 327,45	0,00	0,00	-322 657,45	
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		2 043 851,18					

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/	AR Prefecture	Credits ouverts	Mandats émis	Restes à réaliser au	Crédits annulés (2)
art (1)	Libellé (1)	(8)+DM+RAR N-1		31/12	
	083-248300394-20240408-DEL_CC_2024_033- Reçu le 16/04/2024				
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	8 630,00	0,00	0,00	8 630,00
2188	Autres immobilisations corporelles	8 630,00	0,00	0,00	8 630,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
9177	Opération d'équipement n° 9177 (3)	29 361,60	15 671,49	646,80	13 043,31
9301	Opération d'équipement n° 9301 (3)	390 000,00	31 752,25	6 857,00	351 390,75
9302	Opération d'équipement n° 9302 (3)	93 365,80	93 311,90	0,00	53,90
9303	Opération d'équipement n° 9303 (3)	205 000,00	0,00	0,00	205 000,00
9304	Opération d'équipement n° 9304 (3)	100 000,00	816,00	3 334,50	95 849,50
Total des dépenses d'équipement		826 357,40	141 551,64	10 838,30	673 967,46
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	42 235,41	42 235,41	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	42 235,41	42 235,41	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		42 235,41	42 235,41	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		868 592,81	183 787,05	10 838,30	673 967,46
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	1 370,00	1 370,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	1 370,00	1 370,00		0,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	1 370,00	1 370,00		0,00
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	20 000,00	0,00		20 000,00
2128	Aménagement Autres terrains	20 000,00	0,00		20 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		21 370,00	1 370,00		20 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		889 962,81	185 157,05	10 838,30	693 967,46
Pour information		5 784,03			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
AR Prefecture					
Chap art (1)	Libellé (1)	Credits ouverts (8)+DM+RAR N-1	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	083-248300394-20240408-DEL_CC_2024_033-BF Reçu le 16/04/2024 Subventions d'investissement	0,00	47 887,62	0,00	-47 887,62
1312	Subv. éq. Régions	0,00	47 887,62	0,00	-47 887,62
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	47 887,62	0,00	-47 887,62
10	Dotations, fonds divers et réserves	107 511,43	107 511,43	0,00	0,00
1068	Autres réserves	107 511,43	107 511,43	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		107 511,43	107 511,43	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		107 511,43	155 399,05	0,00	-47 887,62
021	Virement de la section d'exploitation	705 435,41			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	62 800,00	60 440,80		2 359,20
28031	Frais d'études	1 088,00	1 088,00		0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	5 851,00	6 020,00		-169,00
28128	Aménagement Autres terrains	25 898,00	16 582,00		9 316,00
28145	Aménagements construction sol d'autrui	35,00	35,00		0,00
28151	Installations complexes spécialisées	17 846,00	20 160,80		-2 314,80
28183	Matériel de bureau et informatique	12 082,00	16 555,00		-4 473,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		768 235,41	60 440,80		707 794,61
041	Opérations patrimoniales (6)	20 000,00	0,00		20 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	20 000,00	0,00		20 000,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		788 235,41	60 440,80		727 794,61
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		895 746,84	215 839,85	0,00	679 906,99
Pour information		0,00			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(5) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 9177 (1)
LIBELLE : BILLETIQUE INFORMATISEE
 AR Prefecture
 083-248300394-20240408-DEL_CC_2024_033-BF
 Reçu le 16/04/2024
Pour vote

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)	
DEPENSES		29 361,60	A 15 671,49	646,80	13 043,31	B	107 720,14
20	Immobilisations incorporelles	9 250,00	2 250,00	0,00	7 000,00		58 049,44
2051	Concessions et droits assimilés	9 250,00	2 250,00	0,00	7 000,00		58 049,44
21	Immobilisations corporelles	20 111,60	13 421,49	646,80	6 043,31		49 670,70
2183	Matériel de bureau et informatique	20 111,60	13 421,49	646,80	6 043,31		49 670,70
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)	
RECETTES		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Solde du financement (4)		Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses		C-A	-15 671,49	D-B	-107 720,14

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

AR Prefecture
OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 9301 (1)
LIBELLE : AMENAGEMENT ESPACE PUBLIC PARKING
083-248300394-20240408-DEL_CC_2024_033-BF
Reçu le 16/04/2024
Pour vote

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
DEPENSES		390 000,00	A 31 752,25	6 857,00	351 390,75	B 521 849,73
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	31 752,25	2 738,00	-34 490,25	521 849,73
2128	Aménagement Autres terrains	0,00	31 752,25	2 738,00	-34 490,25	438 942,18
2151	Installations complexes spécialisées	0,00	0,00	0,00	0,00	82 907,55
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	390 000,00	0,00	4 119,00	385 881,00	0,00
2312	Terrains	390 000,00	0,00	4 119,00	385 881,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
RECETTES		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C-A	-31 752,25	D-B	-521 849,73

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 9302 (1)
LIBELLE : PARKING RELAIS ROUTE DES SOURCES
 AR Prefecture
 083-248300394-20240408-DEL_CC_2024_033-BF
 Reçu le 16/04/2024
Pour vote

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)		
DEPENSES		93 365,80	A	93 311,90	0,00	53,90	B	93 311,90
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	93 365,80		93 311,90	0,00	53,90		93 311,90
2151	Installations complexes spécialisées	93 365,80		93 311,90	0,00	53,90		93 311,90
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)		
RECETTES		0,00	C	0,00	0,00	0,00	D	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00

Solde du financement (4)		Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses		C-A	-93 311,90	D-B	-93 311,90

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 9303 (1)
LIBELLE : ARRÊT DE BUS
 AR Prefecture
 083-248300394-20240408-DEL_CC_2024_033-BF
 Reçu le 16/04/2024
 Pour vote

Art. (2)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
DEPENSES		205 000,00	A 0,00	0,00	205 000,00	B 0,00
20	Immobilisations incorporelles	25 000,00	0,00	0,00	25 000,00	0,00
2031	Frais d'études	25 000,00	0,00	0,00	25 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	180 000,00	0,00	0,00	180 000,00	0,00
2312	Terrains	180 000,00	0,00	0,00	180 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
RECETTES		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (4)		Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses		C-A	0,00	D-B	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

AR Prefecture
OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 9304 (1)
LIBELLE : CREATION PISTES CYCLABLES
083-248300394-20240408-DEL_CC_2024_033-BF
Reçu le 16/04/2024
Pour vote

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
DEPENSES		100 000,00	A 816,00	3 334,50	95 849,50	B 816,00
20	Immobilisations incorporelles	816,00	816,00	0,00	0,00	816,00
2031	Frais d'études	816,00	816,00	0,00	0,00	816,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	99 184,00	0,00	3 334,50	95 849,50	0,00
2312	Terrains	99 184,00	0,00	3 334,50	95 849,50	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
RECETTES		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (4)		Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses		C-A	-816,00	D-B	-816,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					887 402,00									
1641 Emprunts en euros (total)					887 402,00									
MON524080EUR (TRANSP.-2018-01)	Caisse Française de Financement Local	20/12/2018	21/01/2019	01/05/2019	237 402,00	F	FIXE	1,630	1,675		T	C	O	A-1
MON530707EUR (TRANSP.-2019-01)	Caisse Française de Financement Local	30/07/2019	05/09/2019	01/01/2020	650 000,00	F	FIXE	1,020	1,039		T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									

COMMUNAUTE D AGGLO SUD SAINTE BAUME - TRANSPORT CASSB - CA - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
Total général					887 402,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		711 391,90					42 235,41	8 717,63	0,00	1 852,41
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		711 391,90					42 235,41	8 717,63	0,00	1 852,41
MON524080EUR (TRANSP.-2018-01)	N	0,00	A-1	181 018,93	15,09	F	FIXE	1,630	11 870,12	3 114,00	0,00	499,96
MON530707EUR (TRANSP.-2019-01)	N	0,00	A-1	530 372,97	15,75	F	FIXE	1,020	30 365,29	5 603,63	0,00	1 352,45
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		711 391,90					42 235,41	8 717,63	0,00	1 852,41

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	2	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	711 391,90	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A2
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2
AR Prefecture	
A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES	
CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500.00 €	2019-12-09

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	ÉTUDES AMORTISSABLES	5	07/12/2020
L	FRAIS INSERTION AMORTISSABLES	5	07/12/2020
L	CONCESSION ET DROITS ASSIMILÉS (LOGICIEL-LICENCE)	10	07/12/2020
L	AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5	07/12/2020
L	BÂTIMENTS (STATIONS)	35	07/12/2020
L	INSTALLATIONS STATIONS	20	07/12/2020
L	INFRASTRUCTURES	30	07/12/2020
L	AUTRES CONSTRUCTIONS	30	07/12/2020
L	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS	30	07/12/2020
L	INSTALLATIONS, MATERIELS ET OUTILLAGE TECHNIQUES	30	07/12/2020
L	INSTALLATIONS À CARACTÈRE SPÉCIFIQUE (SYSTÈME TOSA)	8	07/12/2020
L	AUTOBUS + AGENCEMENTS + MATÉRIEL EMBARQUÉ	15	07/12/2020
L	VÉHICULES DE SERVICES + MATÉRIEL EMBARQUÉ	5	07/12/2020
L	AGENCEMENTS DE VÉHICULES DE SERVICE	5	07/12/2020
L	MATÉRIEL DE BUREAU	5	07/12/2020
L	MATÉRIEL INFORMATIQUE	3	07/12/2020
L	MOBILIER	10	07/12/2020
L	AUTRES IMMOBILISATIONS	10	07/12/2020
L	FRAIS RELATIFS AUX DOCUMENTS D URBANISME	10	07/12/2020

IV – ANNEXES		IV	
ELEMENTS DU BILAN		A4.1	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES			
AR Prefecture			
DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES			
Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		43 605,41	43 605,41
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		42 235,41	42 235,41
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	42 235,41	42 235,41
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		1 370,00	1 370,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	1 370,00	1 370,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	43 605,41	10 838,30	5 784,03	60 227,74

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A4.2
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	

AR Prefecture
 083-248300394-20240408-DEL_CC_2024_033-SP
 Reçu le 16/04/2024

RESSOURCES PROPRES		Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
Art. (1)	Libellé (1)		
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		768 235,41	60 440,80
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		768 235,41	60 440,80
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	1 088,00	1 088,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	5 851,00	6 020,00
28128	Aménagement Autres terrains	25 898,00	16 582,00
28145	Aménagements construction sol d'autrui	35,00	35,00
28151	Installations complexes spécialisées	17 846,00	20 160,80
28183	Matériel de bureau et informatique	12 082,00	16 555,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	705 435,41	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	60 440,80	0,00	0,00	107 511,43	167 952,23

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	60 227,74
Ressources propres disponibles	167 952,23
Solde	107 724,49

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.
 (2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
 (3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A8.1

AR Prefecture

083-248300394-20240408-DEL_CC_2024_033-BF
 Recu le 16/04/2024

A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Designation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
30/03/2023	SYSTEME BILLETIQUE AUTONOME PORT ET MAT OP 9177 (2314205100002)	2 250,00	169,00	10
30/03/2023	ACQUISIT EQUIP INFORMATIQUE NUMERIQUE BUS OP 9177 (2314218300001)	13 421,49	4 473,00	3
07/04/2023	TVX CREATION PARKING CASTELLET OP 9301 (2314212800004)	31 752,25	782,00	30
07/04/2023	TVX PARKING RELAIS ROUTE DES SOURCES (2314215100003)	93 311,90	2 315,00	30
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		140 735,64	7 739,00	

IV – ANNEXES							IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN							
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT							B2.2
AR Prefecture							
B2.2 - SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT							
N° ou intitulé de l'AE	Pour memoire AE votée y compris ajustement	Montant des AE		Montant des CP			
		Révision de l'exercice N	Total cumulé	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de l'exercice N (3)	CP réalisés durant l'exercice N
2022/C/2022 ETUDES ET ACCOMPAGNEMENT DANS LE CADRE DU PdM	100 000,00	14 000,00	114 000,00	0,00	31 797,50	82 202,50	31 797,50

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
 (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
 (3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif territorial	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

AR Prefecture
Nombre de membres en exercice : 0 Nombre de membres présents : 0 Nombre de suffrages exprimés : 0 VOTES : Pour : 0 Contre : 0 Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,
 A le
 (1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session
 A , le
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

01 JOURDAN René	
02 VERDUYN Hélène	
03 ARNAUD Suzanne	
04 BARTHELEMY Philippe	
05 CASTELL René	
06 JOSEPH Jean-Paul	
07 FRIEDLER Edouard	
08 AUBERT Patricia	
09 ALSTERS Daniel	
10 CANOLLE Muriel	
11 GRANET Jean-Luc	
12 MAZELLA Fanny	
13 PORCU Robert	
14 DE PERETTI Carole	
15 THIBAUX Eliane	
16 MIGLIACCIO Eric	
17 DE MARIA Luc	
18 COTTEREAU Roger	
19 GARCIA Gilles	
20 SAMAT Andrée	
21 FERRARA Louis	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

22	GUIROU Pascale	
23	COATIGNON Bruno	
24	GOHARD Chrystelle	
25	MAUBE Yvan	
26	LARLET-LOIR Evelyne	
27	DELEDDA Robert	
28	SERGENT Christine	
29	BONIFAY Corinne	
30	TEYSSIER Jean	
31	NOEL Nathalie	
32	LONG Sophie	
33	SERRES Danielle	
34	CAULET Laurent	
35	CORTY Ludivine	
36	PERRIER Gérard	
37	SALLES Michèle	
38	REYNARD Yves	
39	BOURON Valérie	
40	ROCHETEAU Philippe	
41	GUEREL Emilie	
42	BAYLE Marc	

AR Prefecture

083-248300394-20240408-DEL_CC_2024_033-BF
 16/04/2024

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...
 (2) L'assemblée délibérante étant : .
 (3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

La Provence, territoire d'excellence !



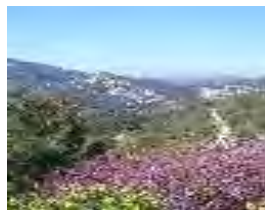
Sud Sainte Baume **AR** Prefecture

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

083-248300394-20240408-DEL_CC_2024_033-BF
Reçu le 16/04/2024

Note de présentation des Comptes administratifs de l'exercice 2023

Budget principal et budgets annexes



AVANT PROPOS AR Prefecture	2
1. LE COMPTE ADMINISTRATIF 2023 DU BUDGET GENERAL	3
GENERALITES	3
Les recettes réelles de fonctionnement	4
Les dépenses réelles de fonctionnement	6
L'épargne et le financement des investissements	7
Les recettes réelles d'investissement	8
Les dépenses d'investissement	9
La dette	10
2. LES COMPTES ADMINISTRATIFS DES BUDGETS ANNEXES	13
LE BUDGET ANNEXE DE L'EAU	13
LE BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT	16
LE BUDGET ANNEXE DE LA COLLECTE ET TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES	18
LE BUDGET ANNEXE DE LA GEMAPI	20
LE BUDGET ANNEXE DES TRANSPORTS	21
LE BUDGET ANNEXE DU TOURISME	22
LE BUDGET ANNEXE DU SPANC	23

033-24870894 COPIE ADMINISTRATIVE
Reçu le 16/04/2024

AVANT PROPOS

AR Prefecture

083-248300354-20240408-DEL_CC_2024_033-BF
Recv. le 16/04/2024

Pour réaliser l'ensemble de ses compétences,
relèvent de la nomenclature M14 : le budget

la CASSB dispose de 8 budgets. Quatre budgets principal, le budget de la collecte des ordures ménagères, le budget Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) et le budget annexe du tourisme (ces budgets passeront à la nomenclature M57 au 1^{er} janvier 2024). Trois budgets relèvent de la nomenclature M49 relative aux Services Publics Industriels et Commerciaux (SPIC) : les budgets annexes de l'eau, de l'assainissement du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC). Le budget des transports relève de la M43.

Les budgets primitifs 2023 ont été votés par le Conseil communautaire le 06 février 2023 sauf les budgets annexes de l'eau et des transports qui ont été votés avec reprise des résultats le 03 avril 2023.

Le budget principal et budgets annexes de l'assainissement, du SPANC, de la GEMAPI, de la collecte et traitement des déchets ménagers et du tourisme ont fait l'objet d'ajustement par budget supplémentaire en date du 12 juin 2023.

Différentes décisions modificatives ont ajusté ces budgets primitifs lors des conseils communautaires des 03 avril, 12 juin, 25 septembre et 04 décembre 2023.

L'ensemble de ces mouvements constitue les crédits ouverts sur lesquels portent l'exécution des dépenses et des recettes de l'exercice 2023.

Le compte administratif 2023 retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées par la communauté d'agglomération entre le 1^{er} janvier 2023 et 31 décembre 2023. Il rend compte de la gestion de l'ordonnateur, c'est-à-dire du Président de la Communauté d'agglomération.

Le compte administratif présente la même architecture que le budget et obéit aux mêmes principes : annualité, sincérité, unité, universalité.

Le comptable tient la comptabilité de l'ordonnateur suivant le principe de la partie double et établit le Compte de gestion.

Le compte administratif est en concordance avec le compte de gestion établi par le comptable public et présente les mêmes résultats.

Conformément à l'article 107 de la loi NOTRe qui est venu compléter les dispositions de l'article L.2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, la présente note est « une présentation brève et synthétique qui retrace les informations financières essentielles afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux ».

1. LE COMPTE ADMINISTRATIF 2023 DU BUDGET GENERAL

AR Prefecture

GENERALITES
083-248300394-20240408-DEL_CC_2024_033-BF
Reçu le 16/04/2024

Le compte administratif 2023 est arrêté à la somme de 43,33 M€ en dépenses et 51,18 M€ en recettes avant reprises des restes à réaliser (RAR) en dépenses et en recettes d'investissement.

Les RAR s'élèvent à 1,7 M€ en dépenses et 0,6 M€ en recettes.

Le résultat de clôture du budget principal au 31 décembre 2023, excédent reporté inclus, se présente alors ainsi :

- Un résultat positif de 10,59 M€ en section de fonctionnement
- Un solde négatif de 2,85 M€ en section d'investissement hors RAR
- Un solde négatif de 3,75M€ en section d'investissement en intégrant les RAR

Après couverture du besoin de financement d'investissement, il reste un excédent de fonctionnement libre d'affectation de 6,84 M€.

Vue synthétique globale :

RESULTATS EXERCICE 2023	
Section de Fonctionnement	
Recettes de fonctionnement	38 716 774,64
Dépenses de fonctionnement	31 479 164,06
Résultats de l'exercice	7 237 610,58
Résultat de clôture n-1 reporté	3 360 374,66
Résultat de clôture 2023	10 597 985,24
Section d'Investissement	
Recettes d'investissement	8 998 227,75
Dépenses d'investissement	11 849 405,91
Résultats de l'exercice	- 2 851 178,16
Résultat de clôture n-1 reporté	111 343,48
Résultat cumulé avant prise en compte des RAR	- 2 739 834,68
Solde des Restes à Réaliser 2023 (RAR)	- 1 013 872,03
Résultat de clôture après prise en compte des RAR	- 3 753 706,71
Résultat Global 2023	
Excédent de fonctionnement résultat reporté inclus	10 597 985,24
Besoin de financement de l'investissement (y compris RAR)	- 3 753 706,71
Solde global de clôture	6 844 278,53

En compte administratif 2023, l'épargne brute est de 8 684 016,43 € et le taux d'épargne brute est de 22,45 %.

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

AR Prefecture

083-248300394-20240408-DEL_CC_2024_033-BF

La section de fonctionnement retranscrit l'ensemble des charges (frais de personnel, fournitures, intérêts de la dette, prestations de services, etc.) et des produits (ressources fiscales, dotations, etc.) correspondants aux opérations courantes et régulières de la Communauté d'agglomération.

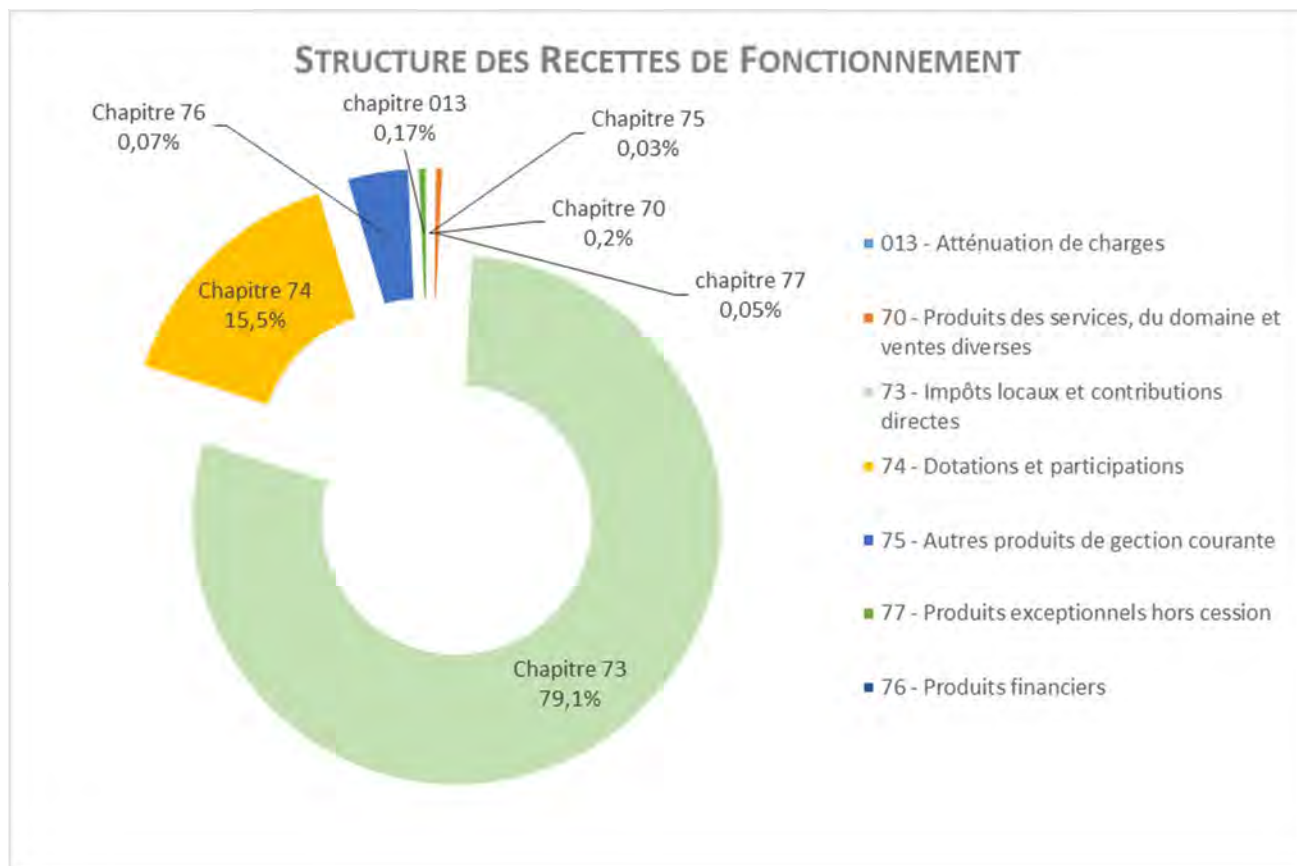
En 2023, les **dépenses de fonctionnement** représentent **31,48 M€**. Les **recettes de fonctionnement** s'élèvent quant à elles à **38,72 M€**.

Les recettes réelles de fonctionnement

Les recettes réelles de la section de fonctionnement s'élèvent à 38 683 524,64 €, soit un taux de réalisation de 100,35 % des crédits votés.

Il est rappelé qu'en 2023 les taux de fiscalité des contributions directes (TFNB et CFE) sont restés inchangés, à savoir 1% pour la Taxe Foncière sur les propriétés bâties, 3,51% pour la Taxe Foncière Non Bâtie et 25,44% pour la Cotisation Foncière des Entreprises.

La structure des recettes se compose ainsi :



Une augmentation des ressources fiscales

A taux constants, les ressources fiscales ont augmenté du fait de la revalorisation des bases fiscales de 7,1% en 2023.

Les ressources fiscales de la CASSB sont constituées des taxes et d'impôts revenant à l'EPCI. Il s'agit de la cotisation foncière des entreprises (CFE), la taxe sur les surfaces commerciales, l'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseau et enfin la taxe additionnelle au foncier

non bâti.
083-248300394-20240408-DEL_CC_2024_033-BF
RECU LE 16/04/2024

Elle perçoit également le revenu additionnel des taxes « ménages », c'est-à-dire : la taxe foncière sur les propriétés bâties instaurée en 2022, la taxe foncière sur les propriétés non bâties, la taxe d'habitation sur les résidences secondaires. Auxquelles s'ajoutent la fraction de la TVA nationale venant compenser la suppression progressive de la TH, et désormais une seconde fraction de TVA venant en compensation de la suppression progressive de la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE).

Soit, en chiffres pour 2023 :

	2023	évolution par rapport à 2022
Produit des contributions directes (73111)	14 020 313	9,14%
Taxe sur les surfaces commerciales (73113)	285 921	-31,37%
Imposition forfaitaire sur Entrep. Réseau (73114)	684 615	7,44%
Fraction de TVA compensation de la TH (7382)	11 484 445	1,57%
Fraction de TVA compensation de la CVAE (7388)	3 947 672	7,21%
Autres impôts locaux ou assimilés (7318) rôles suppl.	161 176	11,47%
TOTAL	30 584 142	17,03%

Les dotations versées par l'Etat

Les dotations et participations versées par l'Etat à la CASSB ont augmenté de 6,72% passant de 5,6 M€ à 6 M€ en 2023.

Le soutien financier de l'Etat se décompose en deux catégories de concours financiers, à savoir les dotations classiques (la Dotation Globale de Fonctionnement- DGF) d'une part, et les compensations étatiques issues de la réforme de la taxe professionnelle d'autre part.

Concernant la part « DGF », elle se décompose comme suit :

- La dotation globale d'intercommunalité qui s'est traduite par une diminution de 3 %, passant de 1,99€ en 2022 à 1,93 M€ en 2023.
- La dotation de compensation des groupements de communes a également diminué, passant de 2,16M € en 2022 à 2,15M€ en 2023 (-0,6%).

Concernant les versements liés aux compensations issues des diverses réformes fiscales :

- Celle issue de la TP (dotation de compensation de la TP) se stabilise autour de 133 K€
- Celle concernant la compensation relative à la réduction des valeurs locatives et aux exonérations au titre de la CFE augmente de 36 % avec 1,68 M€ perçus en 2023.

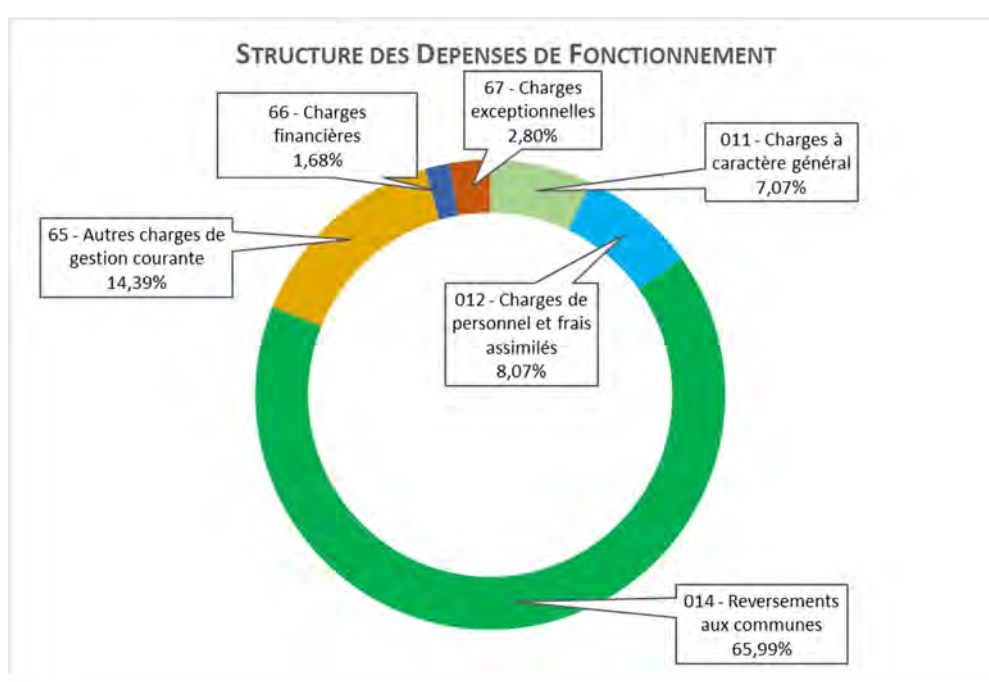
Autres recettes

L'exercice 2022 a également enregistré pour 1,5 M€ le reversement provenant du budget annexe de l'assainissement. En effet, suite à la régularisation des résultats issus de la dissolution des syndicats et du budget assainissement de la ZA de Signes lors du transfert de la compétence en 2019 et qui n'avait pas fait l'objet d'écritures correspondantes en son temps, le budget annexe se retrouvait largement excédentaire.

Les dépenses réelles de fonctionnement

Le montant total des dépenses réelles de fonctionnement réalisées est arrêté à la somme de 29,49 M€, soit un taux de consommation de 88,64% des crédits votés.

Les dépenses se répartissent globalement ainsi :



Il convient de rappeler la rigidité de certaines dépenses de fonctionnement.

En effet, 66 % de ces dépenses sont affectées obligatoirement au :

- Remboursement de la fiscalité à l'Etat au titre de la réforme de la taxe professionnelle (FNGIR) pour un montant de 8,8 M€ ;
- Prélèvement au titre du Fonds national de péréquation des ressources communales et intercommunales (FPIC) à hauteur de 973 K€;
- Reversement aux communes membres d'une attribution de compensation pour un total de 9,5 M€.

Des charges à caractère général en augmentation

Les charges à caractère général ont augmenté de 5 % passant de 1,98 M€ en 2022 à 2,08€ en 2023. Elles représentent 7 % du montant global des dépenses de fonctionnement.

Cette augmentation est principalement due à l'augmentation générale des coûts.

Les charges de personnel ont augmenté

083-248300394-20240408-DEL_CC_2024_033-BF
 Les dépenses de personnel du budget principal ont augmenté de 6 % en 2023, passant de 2,24 M€ à 2,38 M€.

Cette hausse s'explique notamment par les augmentations successives du point d'indice, par le Glissement Vieillesse Technicité et par les recrutements réalisés dans l'année.

Les autres charges de gestion courante stable

Le montant global de ce chapitre est quasi identique au montant enregistré en 2022. Ce chapitre comprend notamment les indemnités des élus, la subvention au BA tourisme, les contributions telles que celle du SDIS, du Parc Naturel Régional, de l'AUDAT etc ...

Les charges financières demeurent modérées

Les charges financières ne représentent que 1,7% des dépenses réelles de fonctionnement et sont stables par rapport à 2022. En effet, aucun emprunt n'a été contracté sur l'exercice 2023.

L'épargne et le financement des investissements

L'épargne de gestion correspond au différentiel entre les produits courants et les charges courantes, indépendamment des opérations financières. Son emploi est d'assurer le règlement des intérêts.

L'épargne brute correspond à l'épargne de gestion y compris des intérêts dus. Elle est un indicateur de l'aisance de la section de fonctionnement. Cet excédent est indispensable pour financer les investissements et rembourser la dette existante.

L'épargne nette/disponible représente la ressource disponible susceptible d'être réinvestie dans les équipements et/ou dans le fond de roulement. L'épargne brute amputée de l'amortissement de la dette, hors réaménagement financé par emprunt et remboursement de la dette récupérable, est appelée épargne nette. Cette épargne permet à la CASSB de pouvoir couvrir les investissements courants afin de dédier l'emprunt aux projets structurants.

Epargnes	2020	2021	2022	2023
Recettes réelles de fonctionnement courant	31 249 349,64	32 149 651,00	35 681 515,73	38 663 196,57
Dépenses réelles de fonctionnement courant	27 402 976,56	27 298 990,00	28 596 778,67	28 993 852,17
Epargne de gestion	3 846 373,08	4 850 661,00	7 084 737,06	9 669 344,40
Résultats financiers	-272 868,60	-461 377,00	-471 795,00	-495 328,02
Résultats exceptionnels (cessions)	190 435,35	0,00	317 978,00	-15 000,00
Epargne brute	3 763 939,83	4 389 284,00	6 930 920,06	8 684 016,63
Remboursement courant du capital de la dette	1 618 348,84	2 058 601,73	2 022 722,19	2 033 368,56
Epargne Disponible (Autofinancement net)	2 145 590,99	2 330 682,27	4 908 197,87	6 650 648,07

AR Prefecture

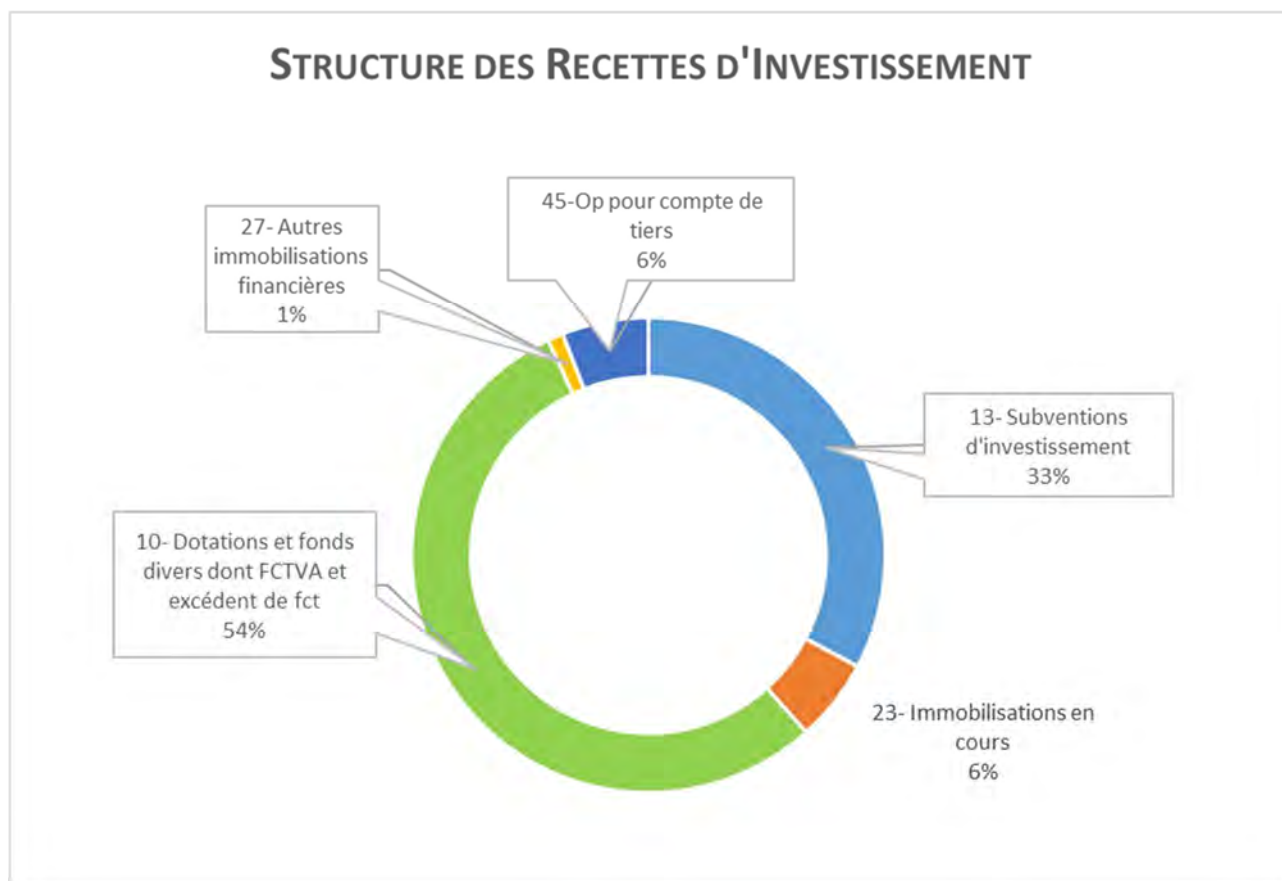
083-248300394-20240408-DEL_CC_2024_033-BF

Les opérations de grande envergure, qui enrichissent le patrimoine de la CASSB, sont réunies dans la section d'investissement. Elles retracent les opérations budgétaires relatives aux dépenses d'équipement (travaux réalisés et en cours) et le remboursement du capital de la dette, d'une part, les dotations aux amortissements, les emprunts éventuels et les subventions perçues liées aux investissements engagés par la CASSB, d'autre part.

En prenant en compte les restes à réaliser, les dépenses réelles d'investissement atteignent 13,45 M€ en 2023 (contre 13,3 M€ en 2022). Les recettes d'investissement augmentent pour atteindre à 7,6 M€ (contre 7,3 M€ en 2022).

Les recettes réelles d'investissement

Elles s'élèvent à 7,6 M€ et se répartissent ainsi :

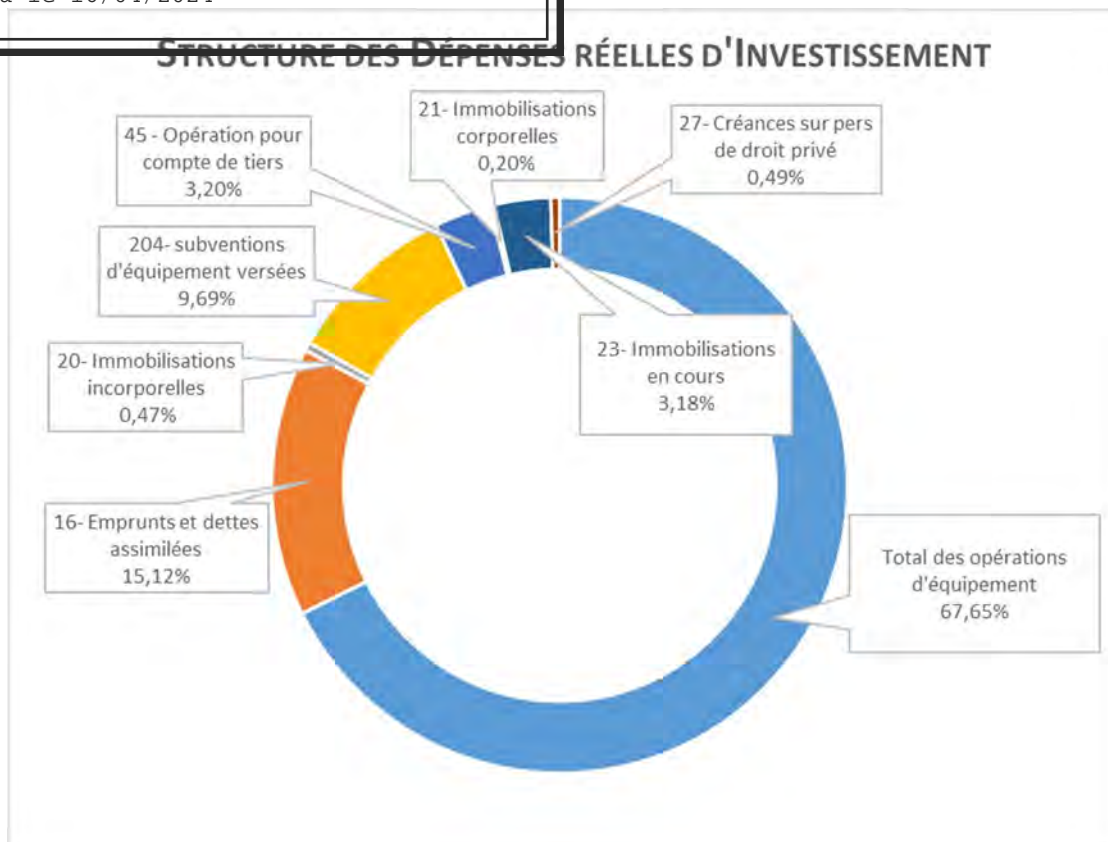


Les restes à réaliser s'élèvent à 0,64 M€ et correspondent à des subventions attribuées mais non reçues par la région (284 K€), le département (245 K€), l'agence de l'eau (83 K€) et la DRAC (32 K€).

Les dépenses d'investissement

La section des dépenses réelles est arrêtée en mouvements réels à 11,8 M€ auxquels s'ajoutent

1,7 M€ de BAR.
 20240408-DEL_CC_2024_033-BF
 Reçu le 16/04/2024



Soit en chiffres :

Total des opérations d'équipement	9 099 510,88
16- Emprunts et dettes assimilées	2 033 368,56
20- Immobilisations incorporelles	63 333,81
204- subventions d'équipement versées	1 303 000,00
45 - Opération pour compte de tiers	430 352,37
21- Immobilisations corporelles	27 335,52
23- Immobilisations en cours	428 302,50
27- Créances sur pers de droit privé	65 981,80
Total Dépenses Réelles d'Investissement	13 451 185,44

La CASSB affiche un taux de réalisation de ses dépenses d'équipement gérées en opérations de 90,26%. Leur réalisation se décompose de la façon suivante :

TOTAL DES OPERATIONS AVEC RAR	Montant en €	% de réalisation
Opération 9123 : Aménagement de la MTP et création Bât Admin	30 191,49	42,49
Opération 9124 : AR - Pline feblouze	12 196,08	30,86
Opération 9126 : Voirie Communautaire	99 473,76	39,07
Opération 9127 : Matériel informatique et bureautique	163 677,23	96,14
Opération 9131 : Zone d'activité de Signes	269 138,02	96,61
Opération 9132 : Véhicules	37 827,40	89,68
Opération 9138 : PIDAF	590 341,20	94,65
Opération 9147 : Aménagement rues centre-ville La Cadière	65 378,97	63,01
Opération 9150 : Vidéosurveillance caméra LAPI	323 815,50	93,45
Opération 9151 : Aménagement CC2 Sanary	363 965,31	84,34
Opération 9152 : Caserne gendarmerie Le Beausset	2 988 498,24	100,00
Opération 9161 : Aménagement rues Evenos	53 784,93	18,90
Opération 9162 : Mise en accessibilité et en valeur Musée Tauroentum	58 416,56	100,00
Opération 9166 : Réalisation salle expo Evenos	4 009,52	7,24
Opération 9170 : Aménagement centre ancien Signes	1 154 943,89	100,00
Opération 9171 : Aménagement esp pub « Berges de la Reppe » Evenos	33 540,00	100,00
Opération 9173 : Construction CTM et VRD partie commune Evenos	117,60	2,72
Opération 9175 : Réseau pluvial divers	1 951 870,75	88,58
Opération 9178 : Espace loisirs et sportifs - Commune de Signes	10 865,95	92,42
Opération 9180 : Terrain multisports - Commune du Castellet	21 370,98	98,02
Opération 9181 : Ecole du numérique	151 583,78	99,90
Opération 9182 : Espaces sportifs - Commune du Castellet	354 802,79	93,18
Opération 9184 : Réaménagement quartier Portissol - Sanary	245 577,69	99,02
Opération 9186 : Extension siège de la CASSB- AP/CP	10 261,51	81,17
Opération 9187 : Travaux centre d'expo et de promotion touristique Even	7 861,85	100,00
Opération 9188 : Travaux réseau pluvial quai de Gaulle Sanary	95 999,88	100,00
TOTAL des Opérations	9 099 510,88	90,26

Ainsi, il a été dépensée la somme de 150 € par habitant en 2023 (contre 181 € en 2022. Il est à noter que le nombre d'habitants est passé de 62 225 à 64 035 en 2023- source INSEE)), alors que la moyenne nationale des communautés d'agglomération est de 101 € (source OFL-janvier 2024).

La dette

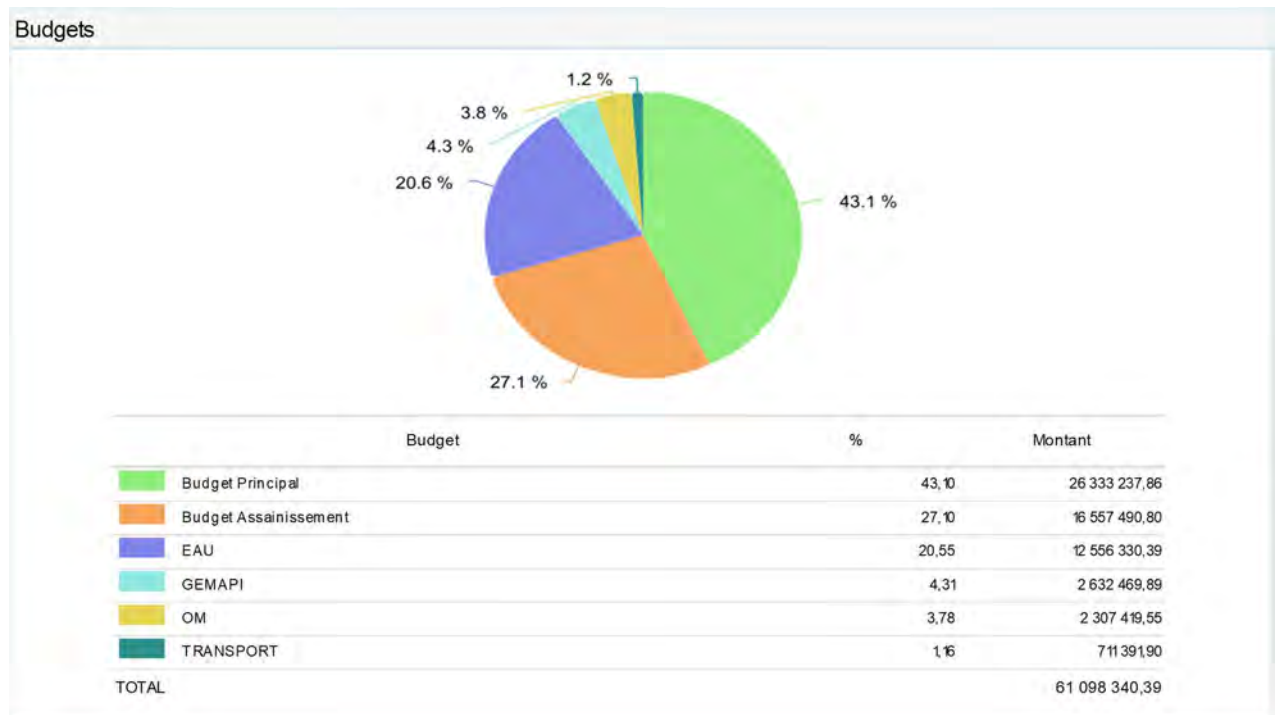
Aucun emprunt n'ayant été contracté sur l'exercice 2023, l'encours de la dette est en diminution. Avec un stock d'emprunts qui s'élève au 31 décembre 2023 à 61 098 340,39 € (66 293 144,03€ en 2022), dont 26 333 237,86 € pour le budget principal, la capacité de désendettement de la **dette consolidée** de la CASSB est de 3,5 années (contre 4 années en 2022).

Il est à noter que de ce montant global, 31 746 291,08 € concernent les emprunts récupérés des communes membres pour les compétences Eau (12,55 M€), Assainissement (16,55 M€) et GEMAPI (2,6 M€).

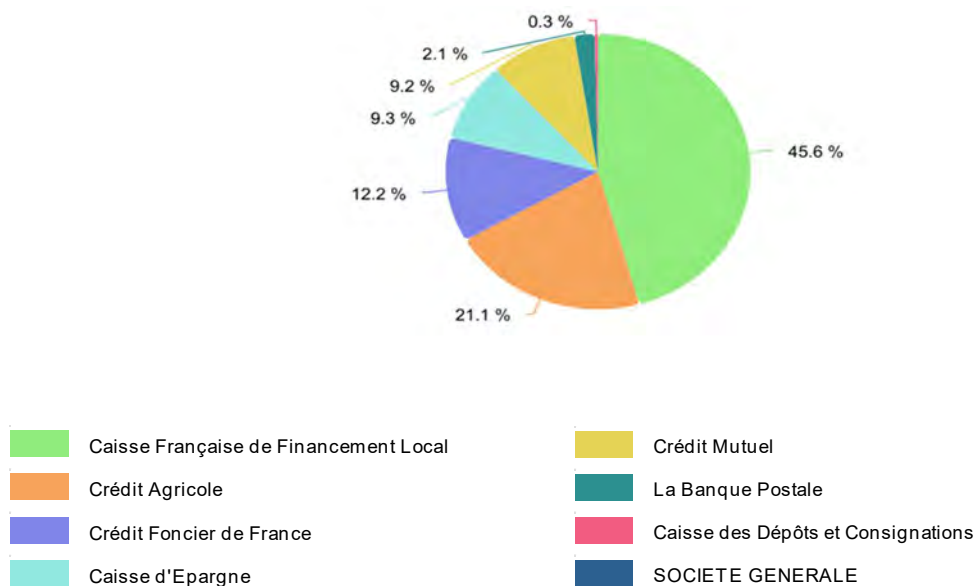
Ainsi la capacité de désendettement, par budget puis de manière consolidée, se présente de la manière suivante :

		Budget annexe de la Collecte et du Traitement des Déchets Ménagers et Assimilés	Budget annexe de la GEMAPI	Budget annexe des Transports	Budget annexe de l'Eau CASSB	Budget annexe de l'Assainissement CASSB	Approche consolidée
Budget	Budget Principal AR Préfecture	083-248300394-20240408-DEL_CC_2024_033-144	Reçu le 16/04/2024				
Capacité de désendettement en années	3,5	1,3	3,2	3,8	7,2	6,8	3,9

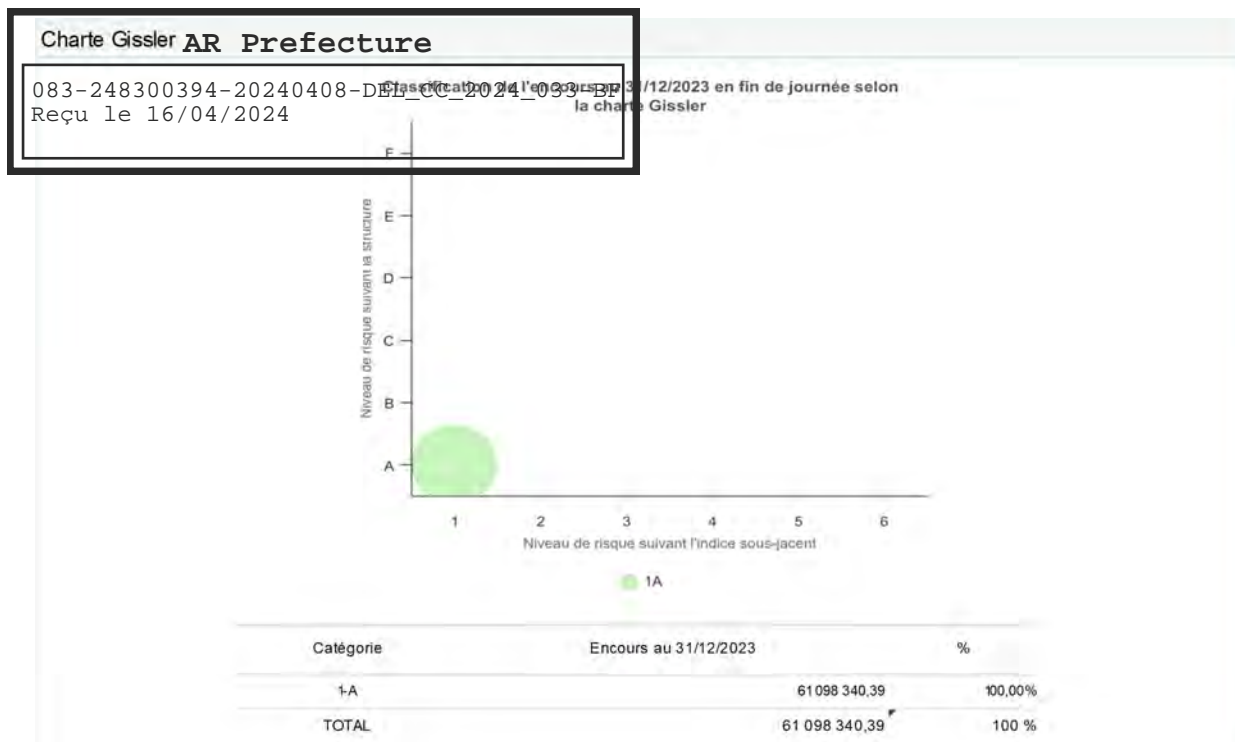
La dette par budgets



La dette par prêteurs



Classification des risques des emprunts au 31/12/2023



L'ensemble des 105 contrats signés par la CASSB sont classés en catégorie 1A, c'est-à-dire ne présentant aucun risque. 94 contrats sont adossés à des taux fixes, 3 sur l'évolution du livret A, 4 sont indexés sur l'euribor 3 mois, 4 sont indexés sur l'euribor 12 mois.

Avec l'augmentation des taux variables, le taux moyen augmente à 2,24 % contre 1,73% en l'année précédente.

2. LES COMPTES ADMINISTRATIFS DES BUDGETS ANNEXES

AR Préfecture

083-248300394-20240408-DEL_CC_2024_033-BF

Reçu le 16/04/2024

La CASSB compte 7 budgets annexes :

Les budgets annexes Eau, Assainissement, Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés, GEMAPI et Transports, qui perçoivent des taxes et des produits des services.

Le budget annexe du Tourisme créé en 2017 qui permet de suivre les actions propres à cette compétence.

Le budget annexe du SPANC qui présente uniquement des dépenses et recettes en fonctionnement.

LE BUDGET ANNEXE DE L'EAU

Le compte administratif du budget annexe de l'eau pour l'exercice 2023 présente les résultats de clôture suivants :

RESULTATS EXERCICE 2023	
Section de Fonctionnement	
Recettes de fonctionnement	6 351 506,13
Dépenses de fonctionnement	5 670 793,66
Résultats de l'exercice	680 712,47
Résultat de clôture n-1 reporté	777 419,15
Résultat de clôture 2023	1 458 131,62
Section d'Investissement	
Recettes d'investissement	3 491 175,29
Dépenses d'investissement	2 502 802,98
Résultats de l'exercice	988 372,31
Résultat de clôture n-1 reporté	1 003 838,53
Résultat cumulé avant prise en compte des RAR	1 992 210,84
Solde des Restes à Réaliser 2023 (RAR)	- 604 423,23
Résultat de clôture après prise en compte des RAR	1 387 787,61
Résultat Global 2023	
Excédent de fonctionnement résultat reporté inclus	1 458 131,62
Besoin de financement de l'investissement (y compris RAR)	1 387 787,61
Solde global de clôture	2 845 919,23

En compte administratif 2023, l'épargne brute est de 1 741 706,67 € et le taux d'épargne brute est de 27,73 %.

Il est rappelé que l'exercice 2023 a enregistré les écritures de régularisation du transfert du syndicat SIAEP et du budget eau de la ZA de Signes tous deux dissous lors de la prise de compétence en 2019.

Egalement, au regard des difficultés d'équilibre de ce budget et de la décision retenue d'étaler la hausse des tarifs nécessaire sur 4 années, le budget principal a versé en 2023 une subvention exceptionnelle de 2 M€ (700 K€ en fonctionnement et de 1,3 M€ en investissement) au budget annexe de l'eau. Cela a permis à ce budget de faire face aux

dépenses, de ne pas sortir en déficit de fonctionnement et de revenir à une situation plus saine.

AR Prefecture

083-248300394-20240408-DEL-CC-2024-033-DE
Reçu le 16/04/2024

En effet, en exercice, c'est-à-dire sans les excédents reportés et sans la subvention exceptionnelle, ce budget serait en déficit sur les deux sections pour un montant négatif global de - 935 K€. Sachant que le volume des dépenses d'équipements actuel n'est pas suffisant au regard des besoins réels sur les réseaux d'eau potable.

a) Section de fonctionnement

Les recettes du budget annexe de l'Eau se répartissent selon le tableau ci-dessous :

64198 - Autres remboursements	4 324,93
6459 – Remboursement charges SS et prévoyance	1 824,00
70111 - Ventes d'eau aux abonnés	2 328 502,87
701241 – Redevance pollution d'origine domestique	238 050,88
70128 - Autres taxes et redevances surtaxes	2 279 305,49
704 - Travaux	201 131,58
70611 – Redevance d'assainissement collectif	307 022,13
706121 – Redevance modernisation des réseaux	18 222,87
7064 – Locations de compteurs	20 081,83
7068 – Autres prestations de service	180 086,79
77– Autres produits et subvention exceptionnelle	702 951,05

Elles sont en augmentation comparées aux recettes enregistrées en 2022 notamment du fait du versement de la subvention exceptionnelle du budget principal. En revanche, la vente de produits est en légère baisse de -3 %. Un travail de suivi des recettes doit être mis en place pour pratiquer de façon précise l'annualité budgétaire et ainsi s'assurer des recettes précises d'un exercice.

Les dépenses se répartissent ainsi (par chapitre) :

011 - Charges à caractère général	3 084 231,40
012 - Charges de personnel et frais assimilés	415 168,41
014 - Atténuations de produits	231 553,00
65 - Autres charges de gestion courante	0,35
66 - Charges financières	287 031,49
67 - Charges exceptionnelles	234 681,80

Les dépenses de fonctionnement sont en augmentation de 8% notamment du fait des régularisations opérées suite au transfert de compétence et évoquées ci-dessus, de la mise en place de la quote-part du personnel travaillant pour le budget eau et payé sur le budget principal et de l'augmentation général des coûts.

b) Section d'investissement

AR Prefecture
Les dépenses d'investissement réalisées à hauteur de 2,4 M€ et engagées pour 0,6 M€ (RAR) correspondent principalement :

- à la finalisation du schéma directeur pour 538 K€ ;
- à l'extension et la restructuration des réseaux pour 790 K€ ;
- aux travaux pour branchements pour 391 K€ ;
- aux renouvellement de compteurs pour 18 K€ ;
- aux travaux sur les réservoirs pour 129 K€ ;
- aux travaux sur forages, sources et traitement pour 88 K€

Le remboursement du capital des emprunts s'élève à 953 K€.

Ces dépenses ont été financées majoritairement par l'autofinancement et la mise en réserves au compte 1068, mais également par la subvention du budget principal à hauteur de 1,3 M€ et la perception d'une subvention de l'agence de l'eau pour le solde des schémas directeurs pour 175 K€.

Aucun emprunt n'a été contracté.

c) La dette

Avec un stock d'emprunts qui s'élève au 31 décembre 2023 à 12 556 330,39 €, la capacité de désendettement de ce budget est de 7,2 années (contre 8,3 années en 2022).

LE BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT

Le compte administratif du budget annexe de l'assainissement pour l'exercice 2023 présente les résultats de clôture suivants : 2024_033-BF
Reçu le 16/04/2024

RESULTATS EXERCICE 2023	
Section de Fonctionnement	
Recettes de fonctionnement	5 409 916,65
Dépenses de fonctionnement	3 604 814,67
Résultats de l'exercice	1 805 101,98
Résultat de clôture n-1 reporté	6 194 052,28
Résultat de clôture 2023	7 999 154,26
Section d'Investissement	
Recettes d'investissement	6 273 325,37
Dépenses d'investissement	4 880 715,01
Résultats de l'exercice	1 392 610,36
Résultat de clôture n-1 reporté	- 1 328 375,32
Résultat cumulé avant prise en compte des RAR	64 235,04
Solde des Restes à Réaliser 2023 (RAR)	- 2 989 622,51
Résultat de clôture après prise en compte des RAR	- 2 925 387,47
Résultat Global 2023	
Excédent de fonctionnement résultat reporté inclus	7 999 154,26
Besoin de financement de l'investissement (y compris RAR)	- 2 925 387,47
Solde global de clôture	5 073 766,79

En compte administratif 2023, l'épargne brute est de 2 372 659,55 € et le taux d'épargne brute est de 43,86 %. Le compte administratif 2023 de l'assainissement reste excédentaire et ne semble pas présenter de fragilité.

Il est rappelé que l'exercice 2023 a vu la régularisation du transfert des syndicats (SIA et SIVU assainissement) et du budget assainissement de la ZA de Signes tous trois dissous lors de la prise de compétence en 2019.

a) Section de fonctionnement

Les recettes du budget de l'Assainissement se répartissent selon le tableau ci-après :

70128 - Autres taxes et redevances	4 301 994,43
70611 - Redevance d'assainissement collectif	841 570,09
70613 - Participations assainissement collectif	14 395,70
741 - Primes d'épuration	217 308,93
778 - Autres produits exceptionnels	34 647,50
Total	5 409 916,65

Les recettes apparaissent en diminution par rapport notamment du fait de la difficulté rencontrée pour émettre les titres de la Participation Forfaitaire à l'Assainissement Collectif, mais également parce qu'un travail sur l'annualité budgétaire est à mettre en place, ce que va permettre la restructuration en cours de la direction des Finances.

Les dépenses quant à elles se répartissent ainsi :

AR Prefecture		
083-248300394-20240408-DEL. CC 2024-033-RF Reçu le 18/04/2024	011 - Charges à caractère général	268 017,62
	012 - Charges de personnel et frais assimilés	24 865,80
	014 - Atténuations de produits	29 559,00
	66 - Charges financières	556 667,57
	67 - Charges exceptionnelles	1 601 478,05

Suite à la régularisation des écritures de régularisation des syndicats et du budget dissous lors de la prise de compétence, un reversement a été opéré vers le budget principal à titre exceptionnel pour 1,6 M€ enregistré au chapitre 67.

b) Section d'investissement

Les dépenses d'investissement réalisées à hauteur de 4,9 M€ et engagées pour 3,2 M€ (RAR) correspondent principalement :

- à la finalisation du schéma directeur pour 826 K€ ;
- à l'extension et la réalisation de réseaux sur l'ensemble des communes du territoire de la CASSB pour 3 411 K€ ;
- à la réhabilitation des différents émissaires et stations d'épuration pour 844 K€ ;
- à la réhabilitation des postes de relevage et des collecteurs pour 1 105 K€

Le remboursement du capital des emprunts s'élève à 1,9 M€.

Ces dépenses ont été financées majoritairement par l'autofinancement et la mise en réserves, mais également par l'obtention de plusieurs subventions à hauteur de 893 K€ (pour les projets Gourganon, La Ragle, les schémas directeurs, reprise d'un collecteur notamment). Le solde de trois subventions de l'agence de l'eau et de la Région font l'objet de RAR pour 267 K€. Aucun emprunt n'a été contracté.

c) La dette

Avec un stock d'emprunts qui s'élève au 31 décembre 2023 à 16 557 490,80 €, la capacité de désendettement de ce budget est de 6,8 années (contre 2,9 années en 2022).

LE BUDGET ANNEXE DE LA COLLECTE ET TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS ET

ASSIMILES AR Prefecture

083-248300394-20240408-DEL_CC_2024_033-BF

Relevé de compte 2024

Le compte administratif du budget annexe de collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés pour l'exercice 2023 présente les résultats de clôture suivants :

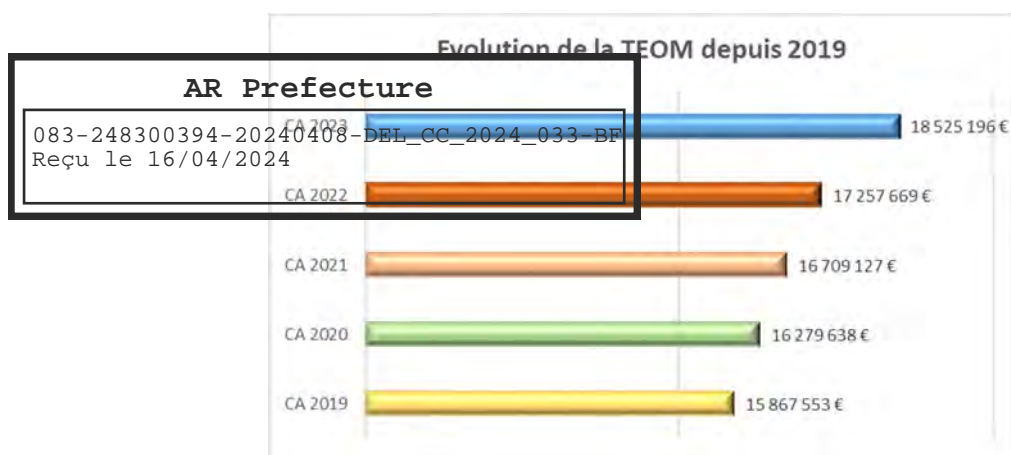
RESULTATS EXERCICE 2023	
Section de Fonctionnement	
Recettes de fonctionnement	19 936 401,65
Dépenses de fonctionnement	18 016 453,08
Résultats de l'exercice	1 919 948,57
Résultat de clôture n-1 reporté	3 955 288,82
Résultat de clôture 2023	5 875 237,39
Section d'Investissement	
Recettes d'investissement	951 875,22
Dépenses d'investissement	928 399,80
Résultats de l'exercice	23 475,42
Résultat de clôture n-1 reporté	- 161 364,11
Résultat cumulé avant prise en compte des RAR	- 137 888,69
Solde des Restes à Réaliser 2023 (RAR)	- 868 382,39
Résultat de clôture après prise en compte des RAR	- 1 006 271,08
Résultat Global 2023	
Excédent de fonctionnement résultat reporté inclus	5 875 237,39
Besoin de financement de l'investissement (y compris RAR)	- 1 006 271,08
Solde global de clôture	4 868 966,31

En compte administratif 2023, l'épargne brute est de 1 808 030,64 € et le taux d'épargne brute est de 9,07%. Ce taux, en dessous du seuil critique, démontre que les recettes propres de ce budget suffisent à peine à équilibrer le coût du service. Pour l'instant, les résultats de clôture reportés, qui sont importants, permettent à ce budget d'être excédentaire malgré cela. Un travail prospectif doit être mené.

a) La section de fonctionnement

Les recettes de la section de fonctionnement s'élèvent à 19,8 M€ et reposent essentiellement sur les recettes de la TEOM (Taxe d'enlèvement des ordures ménagères) (18,5 M€ soit 93,2% des ressources).

Le produit de la TEOM est en augmentation par rapport à 2022 du fait de la revalorisation des bases de 7,1 % en 2023, le taux n'ayant pas changé (11,50%).



Il est à noter le travail important mené sur la redevance spéciale qui génère 845 K€ de recettes en 2023.

Les charges du budget de la collecte et du traitement des ordures ménagères sont en augmentation par rapport à 2022. Les charges à caractère général augmentent d'environ 20 %, du fait notamment de l'augmentation générale des coûts et des révisions de prix. Elles passent de 15,37 M€ à 17,77 M€ en 2023 et se répartissent pour l'essentiel de la manière suivante :

011 - Charges à caractère général	16 516 334,38
012 - Charges de personnel et frais assimilés	842 212,57
65 - Autres charges de gestion courante	354 844,94
66 - Charges financières	51 750,24

b) Section d'investissement :

Les dépenses d'investissement réalisées à hauteur de 924 K€ et engagées pour 868 K€ (RAR) correspondent à la fourniture des points d'apports volontaires pour 532 K€, la fourniture de bacs et de cuves pour 317 K€, des travaux dans les déchetteries pour 210 K€ et l'acquisition de véhicules packmats et utilitaires pour 491 K€.

Le remboursement du capital des emprunts est de 224 K€.

c) La dette

Avec un stock d'emprunts qui s'élève au 31 décembre 2023 à 2 307 419,55 €, la capacité de désendettement de ce budget est de 1,3 années (contre 0,9 années en 2022).

LE BUDGET ANNEXE DE LA GEMAPI

AR Prefecture

Le compte administratif du budget annexe de la GEMAPI pour l'exercice 2023 présente les résultats de clôture suivants :

RESULTATS EXERCICE 2023	
Section de Fonctionnement	
Recettes de fonctionnement	1 947 905,00
Dépenses de fonctionnement	1 105 448,91
Résultats de l'exercice	842 456,09
Résultat de clôture n-1 reporté	511 851,42
Résultat de clôture 2023	1 354 307,51
Section d'Investissement	
Recettes d'investissement	704 683,72
Dépenses d'investissement	1 248 402,30
Résultats de l'exercice	- 543 718,58
Résultat de clôture n-1 reporté	- 77 797,88
Résultat cumulé avant prise en compte des RAR	- 621 516,46
Solde des Restes à Réaliser 2023 (RAR)	- 87 559,76
Résultat de clôture après prise en compte des RAR	- 709 076,22
Résultat Global 2023	
Excédent de fonctionnement résultat reporté inclus	1 354 307,51
Besoin de financement de l'investissement (y compris RAR)	- 709 076,22
Solde global de clôture	645 231,29

En compte administratif 2023, l'épargne brute est de 835 320,81 € et le taux d'épargne brute est de 42,88%.

a) La section de fonctionnement

La principale recette de ce budget réside dans la taxe GEMAPI qui a représenté 1,39M€ en 2023. Ce montant inclus la régularisation de 2 mois qui n'avaient pas pu être enregistrés en 2022. Le montant réellement perçu au titre de 2023 est de 1,64 M€.

La seconde recette est une compensation versée par l'Etat par rapport à l'impact, sur la taxe GEMAPI, de la réforme de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties et de la CFE pour 23 K€.

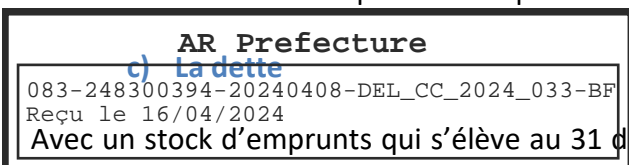
Les principales dépenses de fonctionnement relèvent des cotisations versées aux syndicats de la Reppe et du Grand Vallat et celui de la vallée du Gapeau (669 K€) et de l'entretien des cours d'eau et bassins du territoire (289 K€).

Les charges de personnel enregistrent la refacturation de la quote-part de l'agent en charge de la compétence et payé sur le budget principal.

b) La section d'investissement

Les principales opérations d'investissement en 2023 concernent essentiellement la maîtrise d'œuvre pour la préservation du trait de côte pour les 3 communes littorales (156 K€) et l'opération d'enrochement de l'esplanade du quai du Levant à Sanary (762 K€).

Le remboursement du capital des emprunts est de 132k€.



Avec un stock d'emprunts qui s'élève au 31 décembre 2023 à 2 632 469,89 €, la capacité de desendettement de ce budget est de 3,2 années (contre 4,4 années en 2022).

LE BUDGET ANNEXE DES TRANSPORTS

Le compte administratif du budget annexe des transports pour l'exercice 2023 présente les résultats de clôture suivants :

RESULTATS EXERCICE 2023	
Section de Fonctionnement	
Recettes de fonctionnement	3 318 327,45
Dépenses de fonctionnement	3 182 059,23
Résultats de l'exercice	136 268,22
Résultat de clôture n-1 reporté	2 043 851,18
Résultat de clôture 2023	2 180 119,40
Section d'Investissement	
Recettes d'investissement	215 839,85
Dépenses d'investissement	185 157,05
Résultats de l'exercice	30 682,80
Résultat de clôture n-1 reporté	- 5 784,03
Résultat cumulé avant prise en compte des RAR	24 898,77
Solde des Restes à Réaliser 2023 (RAR)	- 10 838,30
Résultat de clôture après prise en compte des RAR	14 060,47
Résultats 2023	
Excédent de fonctionnement résultat reporté inclus	2 180 119,40
Excédent de financement de l'investissement (y compris RAR)	14 060,47
Solde global de clôture	2 194 179,87

En compte administratif 2023, l'épargne brute est de 186 731,61 € et le taux d'épargne brute est de 5,89%. Ce taux, en dessous du seuil critique, démontre que les recettes propres de ce budget ne suffisent plus à équilibrer le coût du service. Pour l'instant, les résultats de clôture reportés, qui sont importants, permettent à ce budget de sortir en excédent, mais le budget principal doit désormais venir abonder ce budget annexe pour augmenter ses ressources propres.

a) La section de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement sont en évolution par rapport au budget voté. La tarification du transport des voyageurs et le taux du versement mobilité ayant été augmentés en milieu d'exercice 2023. Une subvention de l'Etat a été perçue dans le cadre du plan de mobilité. Ce dernier a également versée une aide exceptionnelle de 26 K€ en compensation de la hausse de l'énergie.

Les dépenses de fonctionnement sont en nette augmentation par rapport à 2022, du fait essentiellement de l'augmentation du coût du marché de transport scolaire.

b) La section d'investissement

AR Prefecture
Les dépenses d'investissement sont réalisées à hauteur de 183 K€ et engagées pour 10 K€
(Restes à Réaliser) correspondant :

- Aux dépenses sur les opérations billettique, aménagement de l'espace et parking-relais pour 141 K€,
- Au remboursement du capital des emprunts pour 42 k€.

c) La dette

Avec un stock d'emprunts qui s'élève au 31 décembre 2023 à 711 391,90 €, la capacité de désendettement de ce budget est de 3,8 années (contre 1,7 années en 2022).

LE BUDGET ANNEXE DU TOURISME

Le compte administratif du budget annexe du tourisme pour l'exercice 2023 présente les résultats de clôture suivants :

RESULTATS EXERCICE 2023	
Section de Fonctionnement	
Recettes de fonctionnement	251 385,58
Dépenses de fonctionnement	222 320,24
Résultats de l'exercice	29 065,34
Résultat de clôture n-1 reporté	170 812,47
Résultat de clôture 2023	199 877,81
Section d'Investissement	
Recettes d'investissement	9 721,00
Dépenses d'investissement	4 200,00
Résultats de l'exercice	5 521,00
Résultat de clôture n-1 reporté	1 442,00
Résultat cumulé avant prise en compte des RAR	6 963,00
Solde des Restes à Réaliser 2023 (RAR)	- 75 525,60
Résultat de clôture après prise en compte des RAR	- 68 562,60
Résultat Global 2023	
Excédent de fonctionnement résultat reporté inclus	199 877,81
Besoin de financement de l'investissement (y compris RAR)	- 68 562,60
Solde global de clôture	131 315,21

En compte administratif 2023, l'épargne brute est de 29 786,34 € et le taux d'épargne brute est de 11,85%. Ce budget ne comporte pas de dette.

L'unique recette de ce budget réside dans la subvention du budget principal pour 251 K€.

Les principales dépenses de fonctionnement concernent les dépenses de personnel pour 145 K€ et les dépenses relatives à la promotion du tourisme sur le territoire pour 76 K€.

En investissement, le projet d'univers de promotion commun a démarré pour 4 K€. Il verra sa finalisation sur l'exercice 2024. Un reste à réaliser de 75 K€ est reporté à cet effet.

083-248300394-20240408-DEL_CC_2024_033-BF
Reçu le 16/04/2024

LE BUDGET ANNEXE DU SPANC

Le compte administratif du budget annexe du SPANC pour l'exercice 2023 présente les résultats de clôture suivants :

RESULTATS EXERCICE 2023	
Section de Fonctionnement	
Recettes de fonctionnement	291 179,16
Dépenses de fonctionnement	309 048,54
Résultats de l'exercice	- 17 869,38
Résultat de clôture n-1 reporté	133 081,29
Résultat de clôture 2023	115 211,91

Le budget annexe du SPANC ne comporte pas de section d'investissement.

En exercice, c'est-à-dire sans reprise des excédents, ce budget ressort en déficit de fonctionnement à -17K€.

Avec les excédents, le budget sort en excédent de fonctionnement de 115 K€.

Un travail sur l'annualité budgétaire doit être mené.

Le financement de ce budget est assuré par les redevances relatives au service public d'assainissement non collectif et par les aides reçues par l'agence de l'eau pour la réhabilitation des installations des particuliers.

Sur l'exercice 2023, les dépenses liées aux contrats de prestations de services et aux travaux réalisés chez les usagers et remboursés par l'agence de l'eau, sont exécutées à hauteur de 56 K€.

Les recettes issues des redevances s'élèvent à 56 K€.

Par ailleurs, une régularisation sur la TVA (qui était mal comptabilisée jusqu'à présent), a été opérée sur l'exercice pour 232 K€ en recettes et 252 K€ en dépenses, ce qui a pour effet d'augmenter ponctuellement les grandes masses budgétaires.

BALANCE DES ENGAGEMENTS

RAR TRANSPORT

DEPENSES

Niveau de rupture
- 1 : Section
- 2 : Nature

- 1 : Investissement/Fonctionnement
- 2 : Dépenses/Recettes
- 3 : Budget
- 4 : Exercice

- Uniquement les engagements non soldés

entre I et I
entre D et D

entre 14 et 14
entre 2023 et 2023

AR Prefecture

083-248300394-20240408-DEL_CC_2024_033-BF
Reçu le 16/04/2024



BALANCE DES ENGAGEMENTS

Date	Numero	Libelle	Montant Engage	Montant Dégage	Solde Engagement	Imputation Budgétaire	Fournisseur Marché / Contrat	Code Demandeur	Service Choisis
29/03/2023	ST23002101	AMENAGEMENT COMP PARKING COVOITURAGE CADI	27 754.00	25 016.00	2 738.00	2128 9301 TRU CAST	COLAS FRANCE LA SEVNE 2020-42-02		
Total Nature : 2128 AUTRES TERRAINS			27 754.00	25 016.00	2 738.00				
21/12/2022	IN22016701P	Acquisition matériel complémentaire	881.20	234.40	646.80	2183 9177 TRS AGLO	UBI TRANSPORTS 20-0849-04		
Total Nature : 2183 MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INF			881.20	234.40	646.80				
17/04/2023	ST23003001	ACQUISITION TERRAIN PARKING COVOITURAGE CASTELLET	2 500.00		2 500.00	2312 9301 TRU CAST	DEPARTEMENT DU VAR		
02/05/2023	ST23003101	SIGNALISATION PARKING COVOITURAGE LE CASTELLET	1 619.00		1 619.00	2312 9301 TRU CAST	MIDTRACAGE 2020-42-04		
09/12/2023	ST23009201	Etude d'Avant-Projet Parking Relais / Covoiturage Saint Anne d'Evanos	3 334.50		3 334.50	2312 9304 TRU AGLO	BET CERRETTI 2020-01-02	ST - SERVICE TEC	
Total Nature : 2312 TERRAINS			7 453.50		7 453.50				
Total Sect or Investissement :			36 088.70	25 250.40	10 838.30				
Total Général :			36 088.70	25 250.40	10 838.30				

de suite fait car trente huit euros de trousse de

AR Prefecture

083-24833013920240408-DEL_C 2024 033-BF



Blondine Monise

Le Comptable public
Responsable du Service de Gestion Comptable
de SAINT-CYR-SUR-MER
Valérie OLMI



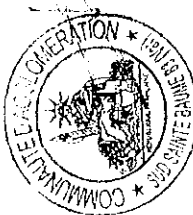
RESTES A REALISER

Budget : TRANSPORT CASSB Exercice : 2023

INVESTISSEMENT RECETTES

Pas d'enregistrement pour cette sélection

AR Prefecture
083-248300394-20240408-DEL_CC_2024_033-BF
Reçu le 16/04/2024

La Présidente


Blandine Gauthier

Valérie OLMI
Responsable du SGC



IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D



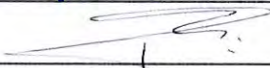
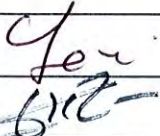
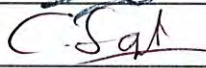



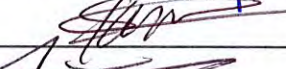

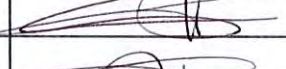

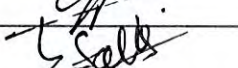

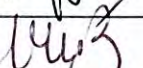

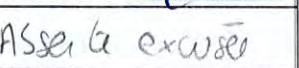
AR Prefecture

N° de délibération : 2024-04-13
 N° de délibération : 2024-04-13
 N° de membres : 32
 Nombre de suffrages exprimés : 40
 VOTES
 Pour : 40
 Contre : 0
 Abstentions : 0



Date de convocation : 22 Mars 2024
 Présenté par (1) la Présidente Madame Blandine NORTIER
 A Le Castellet le 08 Avril 2024
 (1),
 Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session
 A Le Castellet le 08 Avril 2024
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

01	JOURDAN René	Procuration à M. DECEDDA
02	VERDUYN Hélène	
03	ARNAUD Suzanne	
04	BARTHELEMY Philippe	Procuration à Mme SAMAT André
05	CASTELL René	
06	JOSEPH Jean-Paul	
07	FRIEDLER Edouard	
08	AUBERT Patricia	
09	ALSTERS Daniel	
10	CANOLLE Muriel	
11	GRANET Jean-Luc	
12	MAZELLA Fanny	
13	PORCU Robert	Procuration à Mme MAZECCA
14	DE PERETTI Carole	Procuration à Mme THIBAUX
15	THIBAUX Eliane	
16	MIGLIACCIO Eric	
17	DE MARIA Luc	Procuration à Mme CANOLLE
18	COTTEREAU Roger	7
19	GARCIA Gilles	Absent
20	SAMAT Andrée	
21	FERRARA Louis	

IV - ANNEXES		IV
ARRETE ET SIGNATURES		D
AR Prefecture		
23	0930248300394-20240408-DEL_CC_2024_033-BF Recu le 16/04/2024	
23	JOANNON Bruno	
24	GOHARD Chrystelle	
25	MAUBE Yvan Procuration à Mme ARNAUD	
26	LARLET-LOIR Evelyne	
27	DELEDDA Robert	
28	SERGENT Christine	
29	BONIFAY Corinne	
30	TEYSSIER Jean	
31	NOEL Nathalie	
32	LONG Sophie	
33	SERRES Danielle Procuration à M. FRIEDLER	
34	CAULET Laurent Procuration à Mme CORTY	
35	CORTY Ludivine	
36	PERRIER Gérard	
37	SALLES Michèle	
38	REYNARD Yves	
39	BOURON Valérie	
40	ROCHETEAU Philippe	
41	GUEREL Emilie Absente excusée	Absente excusée
42	BAYLE Marc Procuration à M. TEYSSIER	

Certifié exécutoire par (1) _____, compte tenu de la transmission en préfecture, le _____, et de la publication le _____
 A _____ le _____

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.
 (2) L'assemblée délibérante étant :
 (3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

AR Préfecture

Budget annexe des transports- compte administratif 2023

Identifiant unique de l'acte : 083-248300394-20240408-DEL_CC_2024_033-BF

Numéro d'acte : DEL_CC_2024_033

Date de décision : 08/04/2024

Nature : DOCUMENTS_BUDGETAIRES_ET_FINANCIERS

Code matière : 7-1-0-0-0 (Finances locales / Decisions budgetaires)

Fichier acte : PJ_22_6_CA2023TRSpespref_14202309_seal.xml

pj22_1_CA2023TRS.pdf

pj22-
2_Note_de_presentation_Comptes_administratifs_2023
pdf

Fichier(s) annexes(s) : pj22-3_RAR TRANSPORT DEPENSES.pdf

pj22-4_RAR TRANSPORT RECETTES NEANT.pdf

pj22-5_CA2023TRS_sign.pdf

DEL_CC_2024_033.pdf

Collectivité émettrice : CA SUD SAINTE-BAUME

Acte transmis par : Anne-Marie LAPASSET

Date d'envoi de l'acte : 16/04/2024 16:40:55

Date de réception de l'AR : 16/04/2024 16:41:46